

Comme chaque année, la division plasma de la Société Française de Physique attribue un prix, le prix "Réné Pellat", pour une thèse défendue l'année précédente en France en physique des plasmas. Les thèses défendues au sein du PNST entrent pleinement dans ce cadre et nous vous encourageons à nommer vos récents docteurs afin de valoriser leur travaux.

Pour le prix 2018 portant sur les thèses soutenues en 2017, le site de dépôt de candidature est le suivant (sélectionnez prix "Réné Pellat").

<https://www.sfpnet.fr/candidature/prix-x/prix-jeunes-chercheurs-euses>

Pour le bureau de la division plasma de la SFP, Nicolas Aunai & Étienne Pariat